

PRÉPARER L'EXAMEN PERMIS DE CHASSER

► CONDITIONS POUR PASSER L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Formation obligatoire : à partir de 14 ans ½

Examen unique du permis de chasser : avoir 15 ans le jour de l'examen

Obtention du permis permanent : 16 ans. L'OFB remet le permis le jour de l'examen.

Pour les moins de 16 ans le permis est adressé au candidat à la date d'anniversaire de ses 16 ans.

► DOSSIER D'INSCRIPTION (cerfa N°13945.05)

- **Compléter l'imprimé d'inscription** - N'oubliez pas de signer le cerfa (encadré)
- **Faire compléter le certificat médical** au verso par votre médecin traitant
- **Joindre 2 photos identiques** récentes aux normes carte d'identité, - de 6 mois et en couleurs
- **Joindre un chèque de caution de 100,00 € à l'ordre de la Fédération des Chasseurs de l'Oise (FDC60) pour les résidents Oise.** *Il vous sera restitué le jour de l'examen. Attention, il sera encaissé en cas de désistement ou si vous n'allez pas jusqu'au passage de l'examen ou pour une absence injustifiée.*
- **Joindre un chèque de 200,00 € à l'ordre de la Fédération des Chasseurs de l'Oise (FDC60) pour les hors résidents Oise.**
- **Joindre un chèque de 46 € pour les majeurs et de 31 € pour les mineurs.** Le Chèque doit être libellé à l'ordre de l'OFB.
- **Photocopie de votre carte d'identité** (recto/verso) ou de **votre passeport** en cours de validité.
- **Justificatif de domicile** (facture d'eau, électricité, gaz ou téléphone) datant de moins de 3 mois.
- Documents relatifs au service national pour les candidats de 16 à 25 ans
 - 16 à 18 ans : Attestation de recensement
 - 18 à 25 ans : Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou à la journée défense et citoyenneté.

Le dossier d'inscription est à retourner à :
Fédération des Chasseurs de l'Oise

155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT Cedex

☎ 03 44 19 40 40 - ✉ contact@fdc60.fr

► LIEUX ET DURÉE

La formation théorique se déroule à la Fédération des Chasseurs de l'Oise à Agnetz.

Maison de la Chasse et de la Nature
155 rue Siméon Guillaume de la Roque
BP 50071 Agnetz
60603 CLERMONT Cedex

Les formations pratiques et examens se déroulent sur notre site de formation à Breteuil.

Centre de formation se situe sur la route D930 entre Breteuil et Hardivilliers

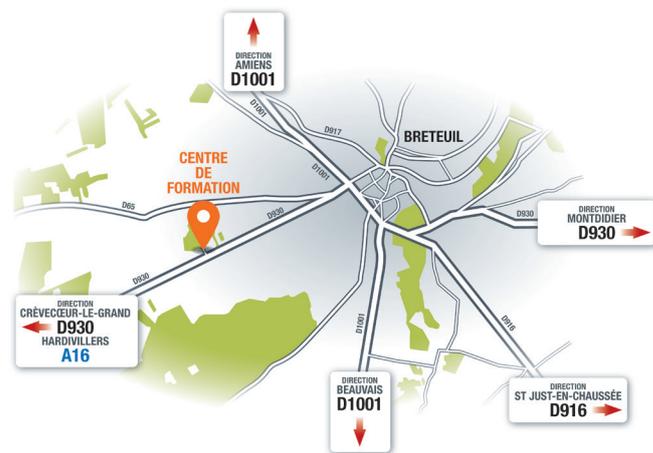
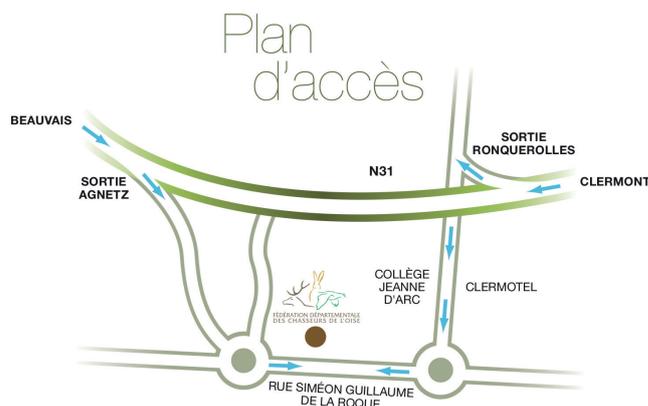
Coordonnées GPS :

Latitude : 49.626646°

Longitude : 2.270570°

Déroulement

- **Jour 1** (3 heures) : Formation théorique (en salle à Agnetz)
- **Jour 2** (½ journée) : Formation pratique (au centre de formation à Breteuil)
- **Jour 3** (2 heures) : Formation pratique (au centre de formation à Breteuil)
- **Jour 4** (½ journée) : Examen (une semaine après la dernière formation pratique) à Breteuil.



► DATES DES FORMATIONS ET DES EXAMENS

Des formations et des examens sont organisés toute l'année en fonction du nombre de dossiers reçus. Une convocation vous sera envoyée par mail un mois avant le début de la formation.

Les dossiers sont nombreux, il peut donc y avoir de l'attente. Il vous est possible de connaître les dates prévisionnelles de formation en vous rapprochant de la Fédération.



Votre interlocutrice :

Carine Manlay

☎ **03 44 19 40 54**

✉ **c.manlay@fdc60.fr**

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

► CAS DE FORCE MAJEURE

La demande de report de convocation aux épreuves de l'examen doit être formulée par écrit et accompagnée des justificatifs adéquats. Les cas de force majeure, sur justificatif, sont les suivants :

- Convocation à un examen scolaire, universitaire, examen du permis de conduire
- Convocation à un examen blanc concernant les mêmes épreuves
- Pour les candidats en apprentissage, convocation sur la semaine obligatoire d'enseignement au C.F.A.
- Hospitalisation (candidat, conjoint, enfant) : maladie, accident avant l'examen, accident de trajet
- Obligations professionnelles : jour d'embauche / entretien d'embauche, stage ou formation obligatoire de pré-embauche, déplacements professionnels
- Professions particulières (marins, militaires, médecins de garde, etc.)



La demande doit être formulée par écrit à :

Office Français de la Biodiversité

Direction de la Police et du Permis de Chasser - Unité du Permis de chasser
BP 20 - 78612 Le Perray en Yvelines Cedex

► BON DE COMMANDE

Afin de mieux vous préparer aux épreuves de l'examen du permis de chasser, nous vous proposons différents supports :

- Livre du permis de chasser (fortement recommandé)
- DVD Théorique du permis de chasser
- DVD Pratique du permis de chasser

Deux possibilités s'offrent à vous :

1. Les retirer directement à la Fédération des Chasseurs à Agnetz, ce qui vous évite des frais de port, (nous acceptons les règlements par carte bancaire, chèque ou espèces, et les supports sont disponibles immédiatement, sauf en cas de rupture exceptionnelle).

2. Par envoi postal, remplir le bon de commande que vous trouverez ci-dessous et retourner-le à l'adresse figurant en bas de ce document avec le règlement par chèque à l'ordre de la FDC60.

BON DE COMMANDE

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : - - -

E-mail : _____ @ _____

Code	Désignation	Quantité	Prix	Total
7002	Livre du permis de chasser		10,00 €	
7004	DVD du permis de chasser (Théorie)		17,00 €	
7006	DVD du permis de chasser (Pratique)		16,50 €	
Envoi de la commande à mon domicile		Frais de port		7,00 €
TOTAL				

Le bon de commande et le règlement sont à retourner à :

Fédération des Chasseurs de l'Oise

155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT Cedex

☎ 03 44 19 40 40 - ✉ contact@fdc60.fr



N° 13945*05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

A compléter par la FDC / FIC / OFB :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-2, L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R. 423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser
Arrêté du 29 janvier 2020 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser en Guyane

Agrafez ici vos photos d'identité

sans les détacher l'une de l'autre et

après avoir porté vos nom et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, (à l'OFB pour les examens organisés en Guyane) qui la transmet à l'Office français de la biodiversité.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport), pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques à agraffer au présent formulaire dans le cadre réservé à cet effet (portez vos nom et prénoms au dos) ;
du certificat médical, au verso de la présente demande, attestant que vous n'êtes pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement (reproduit au dos de la présente demande), daté de moins de deux mois au jour de votre inscription; en Guyane, le représentant de l'Etat peut dispenser les candidats résidant des zones mal desservies du certificat médical sous réserve qu'ils produisent une déclaration sur l'honneur qu'ils ne sont pas atteints d'une affection mentionnée au 6° de l'article L. 423-15 du même code
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national, si vous êtes français et si vous avez entre 16 à 25 ans :
- vous avez moins de 16 ans ou plus de 25 ans : aucun justificatif n'est à produire
- vous avez entre 16 et 18 ans, il faut joindre à la demande : une attestation de recensement ou le certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté »
- vous avez entre 18 et 25 ans, il faut joindre à la demande : le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté »
ou une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté, ce document comportant obligatoirement une date de validité
ou une attestation individuelle d'exemption
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) ;
de la déclaration sur l'honneur (figurant ci-dessous) que vous aurez signée vous-même (que vous soyez mineur(e), majeur(e) ou majeur(e) en tutelle), attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription à l'examen et à la délivrance du permis de chasser listées au dos de la présente demande ;
à l'exception des demandes en Guyane, d'un chèque bancaire ou postal, dont le montant correspond à la somme du droit d'inscription à l'examen de 16€ et de la redevance pour la délivrance du permis de chasser de 30 € (15 € pour les mineurs) libellé à l'ordre de « Agent comptable de l'Office français de la biodiversité»

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for personal information: Votre nom de naissance, Votre nom d'usage(1), Vos prénoms, Votre date de naissance, Votre ville de naissance, Département, Votre adresse N° et rue, Commune, Code postal, Votre nationalité, Téléphone fixe, téléphone portable, Adresse électronique.

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser. Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser, figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)
dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des contentieux de la protection (*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for representative identification: Nom de naissance, Nom d'usage(1), Prénoms

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal : (et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office français de la biodiversité

